



ANNULLATION DES SUPPRESSIONS DE POSTES !
Ouverture de tous les postes, de toutes les classes nécessaires !
Préparons ensemble nos délégations d'établissement
au ministère le mercredi 4 mai

Depuis le mois de février, les collègues des écoles, collèges, lycées, services administratifs multiplient les initiatives pour imposer la satisfaction de leurs revendications. Aux dizaines de délégations intersyndicales d'établissement reçues, aux centaines de collègues du 1^{er} et du 2nd degré, personnels administratifs, rassemblés à plusieurs reprises à l'appel de leurs syndicats FSU, FNEC FP FO, SUD Education, CGT Educ'action, Se UNSA notamment à l'occasion de trois journées de grève les 10 février, 18 mars et 1^{er} avril, l'inspecteur d'académie et le recteur ont répondu invariablement « *nous maintenons nos mesures de suppression ; il faut bien que la Seine-Saint-Denis participe à l'effort national, nous ne faisons qu'appliquer les commandes venues du ministère* »

Le 1^{er} avril, 1 000 instituteurs du Val de Marne se sont rendus à l'Inspection académique à l'appel du SNUDI-FO, du SNUIPP et du SE-UNSA et de SUD Education puis, devant les réponses négatives, au ministère. Celui-ci a refusé de recevoir leurs responsables syndicaux. Dans toutes les écoles une lettre ouverte au ministre est massivement signée : « *nous sommes venus au ministère, vous avez refusé de nous recevoir. C'est vous qui êtes responsable d'annuler les 71 fermetures, d'ouvrir immédiatement les 25 classes (...). Nous reviendrons plus nombreux, déterminés dans l'unité enseignants, parents, élus* ».

Les syndicats Snuipp-FSU, SnuDI-FO, Se-UNSA, CGT Educ'action, SUD Education du Val de Marne ont décidé d'appeler à une manifestation au Ministère le mercredi 4 mai pour être reçus.

Il est maintenant nécessaire de faire converger les revendications de chaque école et chaque établissement : c'est bien le ministre qui est responsable de la saignée qu'il tente d'imposer aux écoles, collèges, lycées, services administratifs du département. C'est bien lui qui a le pouvoir de décider aujourd'hui de :

- créer les classes nécessaires pour accueillir les 2160 élèves supplémentaires en primaire, annuler les 82 suppressions de classes, rétablir les 74 postes E supprimés (48 postes RASED E, 20 postes surnuméraires, 6 postes de CLAD, rétablir les 39 postes de brigade de remplacement supprimés s'ils ne sont pas pourvus à titre définitif au mouvement, (on passerait de 140 postes BD/BFC à 101) !
- Rétablir les 129 postes supprimés des collèges, les 11 postes supprimés des SEGPA, les 75 postes supprimés des lycées, les 77 postes supprimés et rétablir les heures élèves en difficulté des LP; restituer toutes les heures de cours, de dédoublement, de soutien (heures 93), d'options supprimées des DHG, d'arrêter les réformes qui génèrent ces suppressions de postes.

L'an passé, la mobilisation unitaire avait forcé l'administration à « recréer » des postes dans plusieurs collèges et lycées du département.

Les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis CGT Educ'action, Sud Education, UNSA, FNEC FP FO appellent tous les collègues à se réunir en assemblées générales unitaires dans leurs écoles, collèges, lycées services pour décider d'établir leurs revendications et de venir les porter au ministre mercredi 4 mai (un préavis de grève est déposé). Elles déposent à cette occasion une demande d'audience auprès du ministre.

Le ministre doit répondre :

Aucune suppression de postes ! Aucune fermeture de classe !

Ouverture de tous les postes, de toutes les classes nécessaires !

Satisfaction de toutes les revendications exprimées par les assemblées générales d'établissement !

Tous au Ministère le mercredi 4 mai !

Rdv 14h30 Solferino